

**Dr Patrick TERRIER**  
Spécialiste FMH en pédiatrie  
2800 Delémont  
Tél. : 032 423 09 92  
Fax : 032 423 09 93

## **Informations pour les parents**

Chers parents,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez en nous confiant la prise en charge de votre enfant. Voici quelques informations générales concernant le fonctionnement de la consultation du cabinet de pédiatrie.

**Heures d'ouverture:** en principe, les consultations ont lieu les lundi, mardi, mercredi et vendredi toute la journée, ainsi que le jeudi matin

### **Heures durant lesquelles vous pouvez nous atteindre par téléphone:**

<i>lundi:</i>	09h00 à 11h30	14h00 à 17h00
<i>mardi:</i>	09h00 à 11h30	14h00 à 17h00
<i>mercredi:</i>	09h00 à 11h30	14h00 à 17h00
<i>jeudi:</i>	09h00 à 11h30	
<i>vendredi:</i>	09h00 à 11h30	14h00 à 17h00

Cet horaire correspond aux heures de prise de rendez-vous. Vous pouvez prendre rendez-vous au n° 032 / 423 09 92. Il se peut aussi que cet horaire soit modifié (absences pour congrès, ...); nous vous prions de suivre en l'occurrence les indications du répondeur téléphonique.

### **Données administratives :**

Pour faciliter la gestion du dossier de votre enfant, nous vous serions reconnaissants de nous présenter sa carte d'assuré(e) dès la 1<sup>ère</sup> consultation. Veuillez également nous annoncer vos éventuels changements de caisse maladie ou d'adresse. Nos factures sont adressées directement à votre caisse-maladie. N'hésitez pas à contacter notre secrétariat si vous avez des questions.

### **Consultations non-urgentes:**

Pour tout ce qui n'est pas urgent (vaccins, contrôles, ...), nous vous recommandons de nous contacter 1 mois à l'avance. Lors de votre appel, indiquez-nous brièvement le motif de la consultation.

Si vous souhaitez nous montrer un autre enfant lors de la consultation, avertissez-nous le plus tôt possible (dans la mesure du possible, ne venez pas avec 2 ou 3 enfants si vous n'avez pris rendez-vous que pour 1 seul enfant)!

D'autre part, si pour différentes raisons vous ne pouvez vous présenter à la consultation, avertissez-nous 24 heures à l'avance. Des consultations manquées pourraient vous être facturées.

### **Urgences:**

En cas d'extrême urgence (convulsion, perte de connaissance, ...), prenez directement contact avec le Service de pédiatrie de l'Hôpital (032 / 421 20 96). **Le n° 144 peut aussi être composé directement si vous souhaitez l'arrivée d'une ambulance.**

Pour les autres urgences, nous essaierons de vous donner un rendez-vous le plus rapidement possible; dans tous les cas, téléphonez-nous à l'avance.

Les jours ouvrables où je ne consulte pas, vous pouvez prendre contact, pour les problèmes urgents, avec mon Collègue :

**Dr C. Monico (032/423 05 82)**

Si ce dernier ne peut vous recevoir, vous pouvez appeler le Service de pédiatrie de l'Hôpital du Jura (032 / 421 20 96), ou les cabinets des docteurs F. Farron (032 / 421 27 96), J.-C. Minet (032 / 423 27 30), S.-A. Zoubir (032/421 25 66), A. Heimberg (032 / 423 20 94), S. Schoreisz (032/422 33 10), M.-T. Assuelli (032 / 426 44 44), A. Arana (032 / 494 38 20) P.-O. Cattin (032 / 466 77 88) ou A. Bogaru (032 / 466 72 16)

En dehors des heures ouvrables, prenez directement contact par téléphone avec le Service de pédiatrie de l'HJU ou le pédiatre de garde pour les week-ends et jours fériés.

### **Remarques:**

Pour plus d'informations ou si vous souhaitez télécharger certains documents, vous pouvez consulter le site du cabinet :

**<http://www.cabinetpterrier.com>**

En espérant que ces informations vous seront utiles, et en nous tenant à votre disposition pour vos éventuelles questions, nous vous présentons, chers parents, nos meilleurs messages.